

Zeitschrift:	Schweizer Archiv für Tierheilkunde SAT : die Fachzeitschrift für Tierärztinnen und Tierärzte = Archives Suisses de Médecine Vétérinaire ASMV : la revue professionnelle des vétérinaires
Herausgeber:	Gesellschaft Schweizer Tierärztinnen und Tierärzte
Band:	77 (1935)
Heft:	10
Artikel:	Un cas rare de fièvre vitulaire
Autor:	Desfayes, J.
DOI:	https://doi.org/10.5169/seals-592778

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 11.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Mitteilung aus der Praxis.

Un cas rare de fièvre vitulaire.

Par J. Desfaux, vétérinaire à Martigny.

Je pense intéresser mes confrères en leur signalant un cas de „Fièvre vitulaire“ (Gebärparese), survenu 21 jours après le vêlage, exactement. Dans son ouvrage „Tierärztliche Geburthilfe“, Franck signale un cas constaté par Mr. le Prof. Hess, de 14 jours. Celui que je viens de constater, détient ainsi le record.

Il s'agit d'une vache de la race d'Hérens donnant 16 litres de lait et ayant vêlé le 25 mars. Lundi matin, 15 avril, cette bête, après une courte période d'excitation, entrait dans le coma. J'ai dû procéder à deux injections d'air dans les mamelles. Dix heures après la première opération, la bête sortait du coma et son état de santé est de nouveau rétabli.

Referate.

L'organisation vétérinaire en U. R. S. S. Par M. I. V. Guinsbourg, chef de la direction vétérinaire générale du Commissariat du peuple de l'Agriculture de l'U. R. S. S. — Revue générale de médecine vétérinaire. No. 524. Août 1935.

La médecine vétérinaire en U. R. S. S. relève uniquement de l'Etat (direction vétérinaire générale de l'Agriculture) et a pour buts: le développement de l'élevage, la protection de la santé des animaux, le contrôle des matières premières d'origine animale, l'organisation des services vétérinaires et sanitaires, le contrôle de l'exportation et de l'importation, la protection de la population contre les maladies animales transmissibles à l'homme, la surveillance vétérinaire sanitaire des frontières. La lutte fractionnée contre les épizooties d'avant la révolution a fait place à des méthodes et à des mesures systématiques globales qui doivent aboutir à l'extinction complète de la peste bovine, de la péripnémonie contagieuse des bovidés, de la morve, etc. Les arrondissements vétérinaires et les stations auxiliaires ont passé de 1374 et 2801 en 1912 à 5600 et 8000 en 1935. L'assistance vétérinaire est prêtée gratuitement à toute la population. Actuellement, l'Union soviétique possède près de 2000 hôpitaux vétérinaires nouvellement construits et outillés. Parallèlement, s'est développé un autre service vétérinaire pour le contrôle de l'industrie des viandes et des matières premières d'origine animale sur les transports, sur les lieux d'approvisionnement et de commerce d'animaux et sur les frontières. En outre,